



Ministère du travail, de l'emploi, de la formation  
professionnelle et du dialogue social



Institut National du Travail,  
de l'Emploi et de  
la Formation Professionnelle

**Direction**

1498, route de Sain Bel  
BP 84  
69280 Marcy l'Etoile

Téléphone : 04 78 87 47 47  
Télécopie : 04 78 87 47 00

Le Directeur de l'Institut National du Travail,  
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

aux

Date : jeudi 14 novembre 2019

Membres du réseau de formation  
« Violences sexistes et sexuelles faites aux  
femmes au travail »

Objet : réseau de formation VFFT

Vous nous avez alertés par courrier du 8 octobre dernier sur les faits survenus lors de la formation VFFT dispensée aux IET de la promo 2018 les 11 et 12 juillet dernier. Vous m'interrogez sur les suites réservées par l'Institut à cet incident.

Je vous ai indiqué par courriel du 9 octobre mon souhait de tirer toutes les conséquences de cet épisode et d'y apporter, après examen approfondi et dans un ensemble cohérent, les réponses permettant d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise. La présente a pour objet de vous informer de ces réponses. Elle est également l'occasion de vous informer de certaines orientations de l'Institut sur le plan pédagogique à l'égard des formations VFFT des IET et plus largement sur l'évolution du réseau.

Je souhaite en premier lieu confirmer que, tout en privilégiant une approche préventive, l'Institut condamnera sans ambiguïté tout propos ou action assimilable à des violences sexistes et sexuelles au travail dans son enceinte.

➤ Sur les suites réservées aux faits survenus le 12 juillet

Les équipes pédagogiques de l'Intefp ont entendu les protagonistes directs de l'incident afin de recueillir leur relation et leur interprétation des faits, étant entendu qu'elles avaient à instruire simultanément, selon les personnes impliquées ou témoins, des qualifications de harcèlement moral d'une part, d'agissements sexistes d'autre part. Les derniers entretiens s'étant achevés le 28 octobre 2020, une note de synthèse va être adressée à la direction des ressources humaines du secrétariat général des ministères en charge des affaires sociales.

.../...

Etablissement Public  
Administratif (E.P.A.)  
Membre du R.E.S.P.



Indépendamment des agissements individuels soulevés, et pour répondre à la sécurisation des conditions d'intervention des élèves et des formateurs que vous appelez légitimement de vos vœux, l'Intefp considère qu'il porte sa propre part de responsabilité en ayant sous-estimé, s'agissant d'une formation s'inscrivant dans un parcours de longue durée, le nécessaire resserrement du cadrage préalable de l'exercice qui a donné lieu à l'incident, notamment un rappel aux élèves qu'ils ne doivent pas s'inspirer de faits réels survenus au sein de la promotion.

- Sur la prévention des violences faites aux femmes au travail au sein des promotions

Au-delà de son traitement, nous entendons tirer tous les enseignements de cet incident, tant sur les plans de l'accompagnement des élèves lors de leur séjour à l'Institut que dans le cursus pédagogique proprement dit.

Nous inscrivant dans la logique de la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique, nous souhaitons prévenir ces violences en déployant des actions au-delà du module de formation VFFT *stricto sensu*, dans toutes les occasions et tous les espaces qui s'y prêtent au sein de l'Institut.

Ainsi, un point sera systématiquement fait par mes soins dans le discours d'accueil de chaque promotion en rappelant les règles de vie applicables au sein de l'établissement, dans et en dehors des temps de formation, du point de vue des droits et libertés fondamentaux, des principes d'égalité, de non-discrimination et d'interdiction des agissements sexistes. Cet exercice sera mis en œuvre le 19 novembre prochain pour la promotion des IET 2019 et dès l'arrivée des élèves ou stagiaires pour les prochaines promotions.

Nous en ferons également un point de l'ordre du jour du CHSCT de l'INTEFP, au sein duquel les IET bénéficieront d'une représentation à partir de 2020, ainsi que dans les réunions de délégués de promotion, en proposant aux élus de mettre en place paritairement un dispositif de signalement et de traitement des agissements sexistes. Nous proposerons également que le sujet puisse être abordé selon des modalités à convenir avec les élèves et les agents, dans le cadre de débats organisés hors temps scolaire, par exemple en soirée autour de la projection d'un film et la participation de témoins.

Sur le plan pédagogique, la réforme de la formation initiale des IET qui se profile redessiner complètement la maquette pédagogique des 18 mois de formation. Elle sera l'occasion, s'agissant d'un sujet transverse, de le traiter à diverses occasions, tout au long de la formation, dans une logique de rappels réguliers et d'entraînement, par exemple en insérant un cas pratique sur ce thème lors des modules consacrés au licenciement des salariés protégés, à la rupture du contrat de travail ou aux conditions de travail.

.../...

➤ Sur l'évolution du réseau VFFT

Compte tenu de ces éléments et des enseignements tirés de cette première année de diffusion du module 1, il est nécessaire de recentrer la construction et le positionnement de l'offre de formation VFFT proprement dite :

- Module 1 généraliste

Les formats diversifiés offerts dans le marché passé par la DRH en matière de sensibilisation et formation de l'ensemble des agents des ministères sociaux peuvent répondre aux attentes des Direccte qui les ont d'ailleurs déjà largement utilisés en 2019.

Dans ce cadre, le maintien du module 1 dans l'offre nationale de formation INTEFP avec déploiement en PRFM n'est pas pertinent et il ne sera pas reprogrammé en 2020.

- Module 2 métier

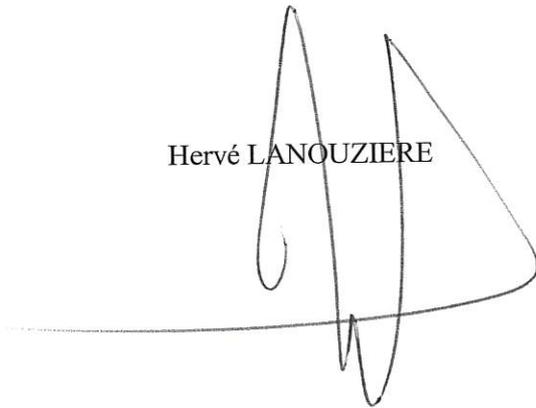
Il sera revisité sur la base d'un module comprenant une séance de e-learning, un module de sensibilisation d'une journée et un module « geste métier » de 2 jours.

Cette évolution ayant un impact sur le périmètre du réseau actuel, un nouveau cahier des charges sera construit par l'Institut, suivi d'un appel à candidature des formateurs-trices intéressés-es pour s'investir dans ce nouveau format.

Dans cette attente, la réunion de réseau initialement prévue les 18 et 19 décembre est déprogrammée.

En espérant avoir répondu à vos interrogations.

Hervé LANOUZIERE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

